

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
356
JUN
2021

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



*Le plaisir
de vous*
RETROUVER



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

La vaccination suit son chemin, et il semble, enfin, que nous puissions retrouver davantage de libertés, même si la prudence nous impose d'aller pas à pas. Une nouvelle fois, je salue le remarquable travail des élus et agents de la collectivité auprès de nos aînés afin de les accompagner à la vaccination. Aînés vers lesquels nos attentions sont tournées : projet avec le Cluster Senior, travaux à la Résidence Autonomie...

Malgré la Covid, les agents municipaux ont redoublé d'efforts pour maintenir notre ville propre, la fleurir à l'approche du printemps, développer de nouvelles applications mobiles pour faciliter le lien avec les familles et les habitants, lancer des travaux d'envergure, remettre au goût du jour le concours des façades et jardins fleuris ou bien encore préparer les activités pour les vacances de nos enfants.

Si nos vies ont été fortement perturbées, notre ville, elle, continue sa métamorphose : le pont du futur contournement de Courrières est posée, une nouvelle édition de la Golden League a lieu début juin, de nouveaux commerces s'implantent à Harnes, la sécurisation de nos espaces publics se poursuit...

Enfin, je suis ravi de voir les nombreux programmes de logements se terminer, ou avancer à grands pas, comme ceux des logements situés Avenue Barbusse ou sur l'ancienne Friche Match. La demande est forte pour venir vivre sur Harnes. Ces programmes de construction, respectant les normes environnementales, sont très importants pour le développement de notre ville ; tout comme la nouvelle maison de santé en centre ville, qui ouvrira très prochainement ses portes et qui offrira des possibilités de soins aux habitants en toute proximité !

L'été arrivant, j'espère que le soleil sera au rendez-vous et que les beaux jours apporteront à chacune et chacun d'entre vous un peu de réconfort et le sourire retrouvé de pouvoir partager davantage et plus facilement des moments entre amis et en famille.

Prenez soin de vous.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 07 TRAVAUX
- 08 SPORT
- 10 JEUNESSE
- 11 CADRE DE VIE
- 12 VIE ÉCONOMIQUE
- 13 SÉCURITÉ
- 14 SOLIDARITÉ
- 16 VIE MUNICIPALE
- 18 INFOS PRATIQUES
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 356 - JUIN 2021

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

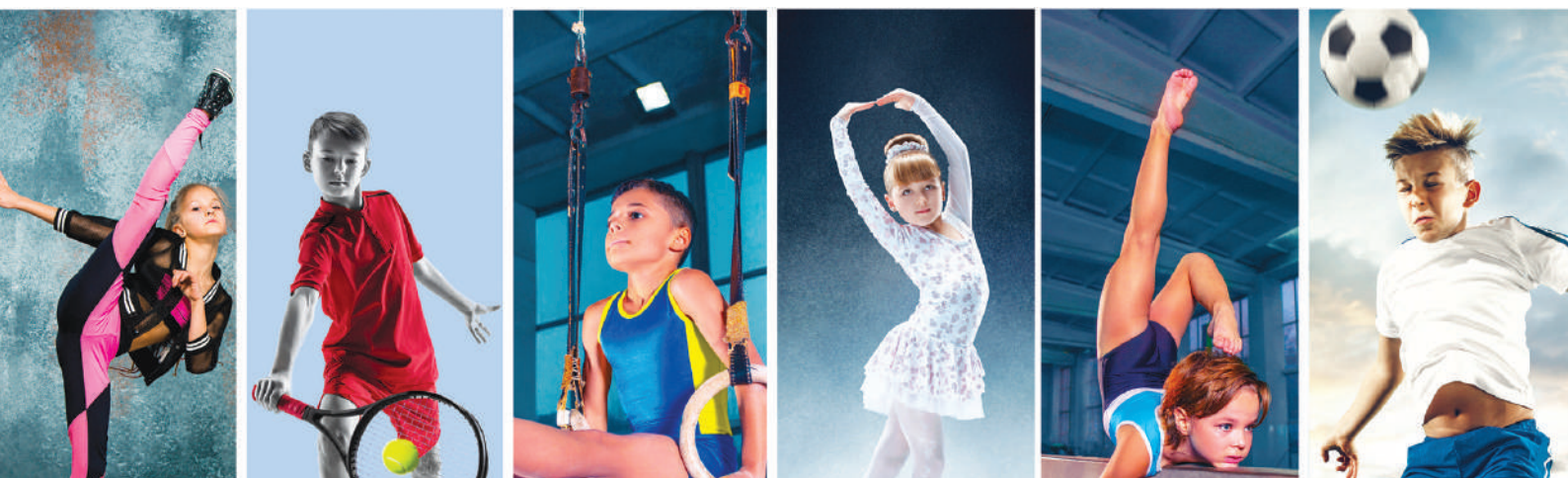
Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





BACK TO SPORT ! DES PASS'SPORTS POUR LA JEUNESSE !

Mis à mal par les confinements successifs, les clubs de sports souffrent d'une baisse de leurs effectifs. L'heure de la reprise a sonné et des solutions comme le nouveau «Pass'Sport» de l'Etat et celui de la CALL pourraient limiter la casse.

Très attendu depuis que le Gouvernement l'avait évoqué en février dernier, le Pass'Sport a été officiellement présenté le 19 mai dernier, jour de la reprise sportive. C'est une bonne nouvelle pour tous les clubs de sports qui enregistrent une baisse d'inscriptions des jeunes et qui s'inquiètent à juste titre de la future reprise.

C'est quoi le Pass'Sport ?

Si vous ne connaissez pas, le **Pass'Sport est une aide financière à la prise d'une licence sportive et délivrée par l'État**. Destinée à tous les enfants éligibles à l'allocation de rentrée scolaire et tous les mineurs bénéficiaires de l'allocation AEEH pour les personnes handicapées, l'aide (50 euros par enfant et cumulable) sera accordée dès cette année et renouvelable en 2022. Avec ce dispositif, le Gouvernement encourage les familles à inscrire leurs jeunes dans un club de sport. Une campagne de communication devrait prochainement débiter avec pour ambassadeurs Laure Boulleau et Tony Parker.

Depuis plus de 4 ans, la **Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)** a également mis en place son propre Pass'Sports. **Les moins de 18 ans de l'Agglomération peuvent prétendre à une réduction de 30 euros (sans condition de ressources)** sur une inscription dans un club du territoire.

Vers un Pass'Sport Municipal ?

De son côté, la Municipalité réfléchit aussi à un dispositif de ce genre afin de faciliter l'accès des jeunes de la commune au sport. Elle va analyser les impacts et l'efficacité des dispositifs de la CALL et de l'Etat afin de juger de l'opportunité des actions à mettre en œuvre en complément. Nous ne manquerons pas de vous informer sur le dispositif !

LE SPORT À HARNES, C'EST :

34 CLUBS
SPORTIFS SUR LA COMMUNE

4 CLUBS
EN NIVEAU NATIONAL

+2000 LICENCIÉS

ADRESSES UTILES À RETENIR !

- pass-sports.agglo-lenslievin.fr
- sports.gouv.fr/

Moments de recueillement, de souvenir et de partage à l'occasion des défilés des 25 avril, 1^{er} mai et 8 mai 2021.



Le 1^{er} mai, les clochettes «porte-bonheur» ont fleuri à la résidence autonomie Croizat et à l'EHPAD. En cette période très particulière, cette petite attention a ravi tant nos aînés que les personnels des deux structures.

Car toutes ces personnes représentent de nombreuses années de travail et des parcours remplis de labeur et de courage.

Une distribution assurée dans le plus strict respect des mesures sanitaires !



Début mai, les travaux se sont accélérés à Courrières où un impressionnant pont de contournement a été monté par arches successives grâce à une grue de 70 mètres de haut.

Les quelques curieux et promeneurs ont pu admirer l'étonnant et périlleux spectacle depuis les berges de la Souchez. Le pont permettra de désengorger les villes de Courrières et Harnes, victimes du passage intensif des poids lourds.

Le projet, mené par le Département, était en étude depuis 25 ans. Il aura fallu attendre 2017 pour que les travaux débutent.

AMÉNAGEMENTS PRINTANIERS



En ce printemps 2021, Harnes a revêtu de jolies couleurs grâce au travail des agents des services techniques. Une multitude de fleurs ornent la Cité et mettent en valeur le nouveau mobilier urbain de la Grand'Place. Jardinières, poubelles et bancs offrent désormais une identité à notre commune !



POSTEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS SUR INSTA !

Les beaux jours reviennent ! Rejoignez la grande communauté #harnesville et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !

+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



- Site : www.ville-harnes.fr
- Facebook : Harnes
- Instagram : #harnesville

LA MÉDIATHÈQUE LA SOURCE OUVRE SES PORTES EN GRAND !

Après plusieurs semaines de confinement, votre médiathèque a enfin le plaisir de vous accueillir avec un joli programme estival.

Depuis le 17 mai, la médiathèque est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. L'équipe La Source vous accueille sans rendez-vous*, pour vos prêts et vos retours.

Elle met également à votre disposition ses espaces de travail (Forum, espace formation, espace arts, loisirs et création, espace numérique). C'est le moment ou jamais d'en profiter !

**Un protocole sanitaire reste en vigueur avec une jauge limitée et un strict respect des mesures barrières.*



AU PROGRAMME !

Et c'est en musique que les bibliothécaires ont choisi de vous recevoir à compter du 10 juin !

Avec «*En avant la musique*», l'équipe vous a préparé plein de surprises : ateliers jouets sonores pour les enfants, spectacle Cabane à Histoires, Ciné-Concert et soirée blind test.

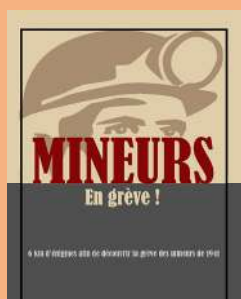
N'hésitez pas à venir découvrir leur programmation sur : <https://mediatheque.ville-harnes.fr/> ou sur leur page facebook et à contacter l'équipe pour vous inscrire à ces différents rendez-vous.

Ils vous attendent avec impatience !



UN JEU DE PISTES POUR DÉCOUVRIR LA SECONDE GUERRE !

Le Musée de l'Ecole et de la Mine, qui a rouvert ses portes le 27 mai, vous propose une exposition à ciel ouvert.



Si le Musée de l'Ecole et de la Mine a dû fermer ses portes le temps des confinements, ce temps a été judicieusement mis à profit pour imaginer une exposition visible hors-les-murs et sur le thème de la grande grève des mineurs de 1941. Cette année marquera les 80 ans de l'évènement, et pour l'occasion, un parcours à énigmes a été installé dans la ville. Pour le musée, il s'agissait d'aborder la Seconde Guerre mondiale de façon ludique et interactive en imaginant un évènement extérieur, différent d'une exposition classique.

Le parcours d'énigmes d'une durée de 2h30 présentera les faits marquants de cette grève ayant duré 10 jours, sous l'occupation allemande.

Pour réaliser le parcours il faudra soit récupérer un livret aux musées, à la médiathèque,... soit récupérer le livret par Flashcode dès le mois de juin 2021. A vous de jouer !

Le Musée vous accueille sur rendez-vous uniquement (8 personnes max) les mardis et jeudis de 14h à 18h. Réservations au 03 21 75 38 97 ou 06 81 67 23 69. Port du masque et usage du gel hydroalcoolique obligatoires.

DES AMÉNAGEMENTS QUI PROFITENT À TOUS !

Les beaux jours sont arrivés et ici et là, les travaux s'accélèrent dans la commune. Entre amélioration du cadre de vie et entretien des équipements sportifs, la ville fait, petit à petit, peau neuve !

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le château d'eau : Surplombant Harnes et les alentours, le château d'eau était en travaux depuis l'an dernier. Après une bonne couche de peinture, l'édifice devrait arborer le logo des Berges de la Souchez et celui de la Chaîne de Parcs. Patience ! Coût de l'opération : 1 million d'euros.

Les futurs logements rue Barbusse : l'ancien site «Ficob» a déjà belle allure. Les nombreux logements du bailleur Logifim sont sortis de terre. Les ouvriers s'y affairant. Livraison prévue vers octobre 2021.

L'ancien « Match » : Ça avance sur la friche de l'ex «Match», route de Lens. Les ouvriers s'affairent et le chantier prend de la hauteur au fil des jours. Les 25 logements du bailleur SIA devraient être livrés au 3^{ème} trimestre 2022.

Des ruines Charles Debarge : Vous avez sans doute aperçu les restes des vieilles habitations des 106 et 108 rue Charles Debarge. Jugées dangereuses de par leur vétusté, les habitations ont été abattues.



DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS REMIS À NEUF !

Le monde sportif est à l'arrêt depuis un an. Ce temps a été mis à profit pour réaliser des travaux.

Depuis peu, vous pouvez de nouveau fouler les parquets ou les terrains de foot de votre club préféré... et y découvrir les rénovations effectuées.

Citons par exemple, le terrain synthétique, face à la salle Maréchal, où des barrières et des palissades ont été installées par la société harnésienne Clowill.

Ou encore la salle Borotra dont la toiture, devenue opaque au fil des ans et sujette à de nombreuses fuites, a été totalement rénovée (283 m² de tôles translucides) par la société Carlier pour un montant de 26 000 euros.



L'EUROPEAN GOLDEN LEAGUE DE RETOUR À HARNES !

CEV Volleyball European Golden League 2021

Harnes
Salle Maréchal



04.06.21

17H  Espagne /  Azerbaïdjan

20H  Roumanie /  France

05.06.21

17H  Roumanie /  Espagne

20H  France /  Azerbaïdjan

06.06.21

15H  Azerbaïdjan /  Roumanie

18H  France /  Espagne



Elle est de retour en 2021 ! La Municipalité est fière d'accueillir l'European Golden League du 4 au 6 juin 2021 à la salle Maréchal !

Au programme : 6 matches, avec en «Guest-Star» l'équipe de France Féminine de Volley-Ball, pour des rencontres exceptionnelles ! Un évènement à ne pas manquer !

Le 04/06 :

17h : Espagne / Azerbaïdjan
20h : Roumanie / France

Le 05/06

17h : Roumanie / Espagne
20h : France / Azerbaïdjan

Le 06/06

15h : Azerbaïdjan / Roumanie
18h : France / Espagne

Cette nouvelle manifestation à échelle européenne démontre une fois encore la volonté et la détermination de faire de Harnes, une place centrale pour la préparation aux Jeux de 2024 !

La situation sanitaire ne permettra malheureusement pas d'accueillir du public.

Cependant, une retransmission TV en direct est prévue pour l'ensemble des matches.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur les diffuseurs prochainement.

HARNES MEMBRE DU CLUB OLYMPE !

«Citius, Altius, Fortius», qui signifie «plus vite, plus haut, plus fort», pourrait parfaitement symboliser l'état d'esprit de notre belle ville ! Son engagement envers le sport international ne cesse de s'accroître, en témoigne la signature d'un nouveau partenariat stratégique et fédérateur...

Après de nombreuses opérations menées en partenariat avec la Fédération Française de Volley-Ball, notre ville devient officiellement partenaire du Club Olympe du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) du Pas-de-Calais.

Dans les faits, le dispositif regroupe des services et avantages à destination des collectivités qui souhaitent s'investir dans le mouvement sportif. Cette plus-value offrira notamment à Harnes une mise à disposition de supports et outils de communication en vue des futurs jeux 2024.



DIDIER DELANNOY... HARNÉSIEN DANS LE SANG

Retour sur l'impressionnant parcours de Didier Delannoy, champion qui a porté les couleurs harnésiennes dans le domaine du football.



Enfant éponyme du célèbre garage harnésien, Didier Delannoy démarre son parcours en pupille à Harnes en 1977. Très vite remarqué, il signe au RCL en 1979 et entame une carrière impressionnante ! A la suite de ses études à Condorcet, il gravit les échelons et devient Champion de France en 1981. Egalement finaliste de la coupe Gambardella en 1983, Didier trace sa route de joueur de D3 jusqu'à la D2. Un prestigieux parcours footballistique pour cette figure locale, qui sera malheureusement stoppée par de multiples opérations.

Le foot, mais pas que !

Dans sa jeunesse, Didier suit son papa, et côtoie de près le volley à Harnes, jusque dans le club des supporters, avec les familles Kraska, Decaux, Corroyer, Cuvillier, Baranow et bien d'autres. Aujourd'hui, de retour dans ses racines harnésiennes et trésorier du Club 100 du RCL, il intègre le club Entreprises de Harnes avec David Lobel, comme président. Très amoureux de sa ville, il sponsorise les clubs de volley entre autres et se sent acteur de sa ville, Harnes.

«Pour moi, le sport, c'est l'école de la vie, on y apprend énormément et les victoires amènent les victoires... Comme le positif engendre le positif» conclut Didier.

HARNES VOLLEY BALL : CHAMPION DE FRANCE !



Privé de supporters durant la saison 2020/21, le HVB a su créer l'exploit et s'impose comme Champion de France Elite. Retour sur les dernières rencontres et plus globalement sur une saison idyllique et exceptionnelle à plus d'un titre !

Avignon, Beauvais, Lyon, Paris UC, (...), les guerriers du Harnes Volley-Ball ont terrassé 18 équipes sur 20 matches au cours de la saison. Les hommes de Loïc Bouanda avaient à cœur de décrocher le titre pour la 5^{ème} fois de son histoire.

Retour sur les deux dernières rencontres décisives !

Pour décrocher le titre, le Harnes Volley-Ball, 1^{er} de la poule B, devait affronter son homologue de la poule A, le Rennes EC. Le match aller s'est donc déroulé le samedi 15 mai à la salle Maréchal, avec une écrasante victoire en faveur du HVB (3/0). L'équipe de Claude Clément a offert un spectacle saisissant et déterminant pour la suite de la compétition.

Le match retour a pris place à la salle Colette Besson de Rennes le dimanche 23 mai. Malheureusement, malgré les bonnes intentions dans le jeu, la rencontre s'est soldée par une victoire de Rennes (3/1).

Pour départager la victoire, les 2 équipes ont alors procédé à un «golden set» en 15 points. Au bout d'une séquence de jeu insoutenable et stressante à bien des égards, le HVB s'est finalement imposé 14-16, pour la plus grande fierté de notre ville !

Félicitations aux joueurs et à l'ensemble du staff !

«HARNES FAMILLE» EST ARRIVÉE SUR VOTRE SMARTPHONE !



La nouvelle application «Harnes Famille» permettant d'améliorer le lien entre les services de l'enfance et les familles est officiellement accessible ! On fait le point sur ses différentes fonctionnalités.

Nous vous parlons le mois dernier de «Harnes Famille», le nouvel outil complémentaire de l'application de la Municipalité. Cette dernière ravira les familles désireuses d'effectuer à distance des démarches telles que des inscriptions/facturations liées à la scolarité de leurs bambins. Mais ce n'est pas tout. Sur votre smartphone, «Harnes Famille» permet également de :

- Déclarer une absence ;
- Suivre l'actualité liée au secteur de l'enfance ;
- Effectuer une réservation (restauration scolaire...);
- Recevoir des notifications en fonction de vos centres d'intérêt ;

Exemple : si votre enfant est scolarisé à Barbusse, vous aurez la possibilité de recevoir uniquement les notifications correspondant à l'école.

- Accéder à un espace sécurisé et ergonomique du Portail Citoyen depuis votre smartphone (finie l'obligation de la faire depuis un ordinateur !);
- S'informer sur le menu de la restauration scolaire ;
- Consulter l'annuaire pratique sur les structures et services dédiés à l'enfance.



L'application gratuite a été financée par la mairie à hauteur de 2184 euros HT (forfait sur 60 mois).

Une application complémentaire de l'application «Harnes» !

Avec le lancement de notre application «Harnes» en début d'année, il était légitime de s'interroger sur l'intégration des fonctionnalités de «Harnes famille» sur celle-ci. Cependant, en plus des contraintes techniques, il a été étudié que l'ajout de ces fonctionnalités surchargerait l'application «Harnes» et la rendrait moins ergonomique pour la population.



Dernier rappel - inscriptions pour les centres de loisirs

Les centres de loisirs se dérouleront du 12 juillet au 30 juillet et du 2 août au 20 août. Les inscriptions débuteront le 25 mai et se termineront le 16 juin.

LE RETOUR DU CONCOURS DES FAÇADES FLEURIES !



Les confinements successifs ont indéniablement fait émerger des jardiniers en herbe... Montrez l'étendue de votre talent et participez à ce grand concours convivial et populaire !

Comme pour tout concours, les participants devront respecter un règlement.



Tous les parterres et façades fleuris doivent être visibles de la rue : le jury ne pénètre pas dans les propriétés privées. Ils doivent également comporter un minimum de 5 variétés de fleurs (hors arbustes) et un nombre significatif de fleurs. Les éléments décoratifs et d'ornements ne peuvent influencer sur la notation : seule la végétation est prise en compte. Quatre catégories ont été déterminées : grande surface, moyenne surface, petite surface et débutants.

Le jury, composé d'élus et de techniciens, passera fin juin et procédera à la notation selon différents critères : la vue d'ensemble, les variétés de fleurs, la propreté, la créativité...

Le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la Ville : www.ville-harnes.fr/site/fleurs2021. La date limite de candidature est fixée au mardi 15 juin, dernier délai.



A gagner : des bons d'achats valables chez les commerçants harnésiens !

HALTE AU BRUIT !

Faire trop de bruit, ce n'est pas permis ! La loi est claire à ce sujet : *«Aucun bruit particulier ne doit (...), porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine (...) d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».*



Par ailleurs, les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



Arrêté Municipal disponible à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/wp-content/uploads/2019/03/AR0617-24102018.pdf>.

UN CHAUFFEUR À VOTRE SERVICE

Besoin d'un chauffeur privé pour vos déplacements ? Mohamed Hilmi vous propose ses services en la matière.



Après une quinzaine d'années comme agent de sécurité, cet Harnésien, fort d'une volonté de devenir son propre patron, a créé sa société Hilmi VTC en janvier 2019.

Aussi, il vous accompagne dans tous vos déplacements personnels et professionnels (aéroports, gares, sorties en soirée, événements festifs...). Sur commande. Tous moyens de paiement.

Contact : Du lundi au dimanche, de 8h à 21h
Tél. : 06 72 12 64 87 - Web : <http://reservationvtctaxi.fr/>.

LYDIE DUHIN, AU SERVICE DE VOTRE BIEN-ÊTRE

Vous souhaitez prendre votre santé en main, en prévention ou en complément de votre suivi médical ? Ayez le «Reflex' Au Naturel» !

Formée en naturopathie, iridologie et aux techniques de réflexologies combinées (faciale, auriculaire, palmaire et plantaire), Lydie Duhin a fondé cette société en mai 2018. Votre nouvelle naturopathe réflexologue vous propose des séances sur rendez-vous, au cabinet comme à domicile.

En aucun cas, ces séances ne se substituent à vos soins médicaux ou de kinésithérapie : il s'agit là d'une technique de bien-être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress.

Contact : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Tél. : 07 87 95 94 90 – 12 chemin de la Grosse Borne.



O'CLUB : UN PROGRAMME GAGNANT-GAGNANT !



Nous vous en avons déjà parlé dans un numéro précédent. Depuis septembre dernier, le nouveau programme de fidélité de Tadao, O'Club, récompense les usagers du réseau et contribue au développement du commerce local.

Vous détenez la carte Pass Pass ? Inscrivez-vous gratuitement sur <https://oclub.tadao.fr/shop> ! A chaque validation, vous cumulez des points, que vous pourrez échanger contre des cadeaux ou des bons chez les commerçants locaux.

Chers commerçants, boostez gratuitement et sans engagement votre activité, en proposant et gérant vos offres sur <https://shop.ireby.fr/>. Une belle manière de vous faire connaître des plus de 40 000 clients Tadao !

MOTOS CROSS, MINI-MOTOS, QUADS... SONT INTERDITS SUR LA VOIE PUBLIQUE !



Dépourvus d'homologation pour la route, certains engins à moteur et tout véhicule «trafiqué» ne peuvent y circuler, même pour un court trajet de liaison. La remorque s'impose !

Certaines motos cross, les mini-motos, certains quads et tout véhicule à moteur ayant subi des modifications de ses caractéristiques techniques... sont des véhicules à moteur non réceptionnés. Ils ne répondent pas aux critères de sécurité suffisants pour circuler sur la voie publique. **Ce type d'engins n'a le droit de rouler QUE sur un terrain privé ou fermé.**

Circuler avec un cyclomoteur, une motocyclette, un tricycle à moteur ou un quadricycle à moteur non soumis à réception est puni d'une contravention de la cinquième classe, soit 1500€ maximum et jusque 3000€ en cas de récidive. La confiscation, l'immobilisation ou la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Les petits chemins de terre sont également interdits (parce que chemins privés ou publics ou restreints voire interdits aux véhicules à moteur).

Leur usage est autorisé sur une propriété privée, ou sur des terrains privés qui ont reçu une autorisation préfectorale (activité de club, ou centre tout terrain à caractère associatif et/ou commercial).

AUTRES INFRACTIONS COURANTES

• Non port du casque	90€
• Conduite d'un véhicule à une vitesse excessive	90€
• Conduite d'un véhicule sur un trottoir	90€
• Non port de gants conformes	45€
• Nuisances sonores	90€

DE NOUVELLES BORNES ANTI-INTRUSION

Suite à l'installation des bornes anti-intrusion l'an dernier, la Municipalité a souhaité compléter le dispositif de sécurité.



Trois nouveaux plots en béton seront très prochainement installés à la salle Maréchal et à la Coulée Verte.

Pour rappel, les bornes anti-intrusion permettent de sécuriser et protéger les sites en entravant l'intrusion des tiers qui souhaiteraient pénétrer de façon sauvage.

Ils favorisent également le maintien de la qualité des aménagements réalisés par la collectivité. Le coût du matériel et de la pose s'élève à 40 330,80 euros TTC.

Pour rappel, de précédentes bornes avaient été installées au stade Raymond Berr, à la salle Maréchal, au Château d'eau et au bois de Florimond.

On m'a dit que Harnes en fait partie !



MUTUELLE COMMUNALE : QUE DES AVANTAGES !



Depuis deux ans, Harnes propose à ses habitants de bénéficier d'une mutuelle santé à tarifs négociés. Ce dispositif social et solidaire permet ainsi aux Harnésiens qui le souhaitent de se couvrir efficacement pour leurs frais de santé à moindre coût. Ce partenariat conclu avec la Mutuelle Just va pourtant bien au-delà : il y est également question de bien-être et de prévention !

Le sport, c'est aussi la santé

L'offre de mutuelle proposée aux Harnésiens comporte un atout important en cette période où la sédentarité guette la plupart d'entre nous. **En effet, la mutuelle communale rembourse une licence sportive de chaque adhérent au contrat à hauteur de 40€ par an !**

Un geste fort qui permet d'entretenir son corps et son esprit au moment où il est prouvé que l'activité physique est un facteur favorisant la prévention de formes graves de la Covid-19.

L'épidémie en cours a d'ailleurs été prise en compte par notre partenaire santé. Un forfait de 500€/an a ainsi été mis en place dernièrement pour prendre en charge le sport prescrit par ordonnance aux patients souffrant de séquelles dues à une infection grave de Coronavirus.

Lutter contre le renoncement aux soins

Selon des récentes études, la période actuelle, avec son lot de confinements et de restrictions, amène un constat alarmant : de nombreuses pathologies risquent d'être prises en charge trop tard.

C'est pour éviter cela que **la mutuelle communale de Harnes inclut, quel que soit le niveau de garanties choisi, un accès gratuit à la téléconsultation médicale.** Ainsi, il est toujours possible d'obtenir un avis médical, même si les déplacements sont restreints.

On sait également que la santé mentale des Français a été mise à mal ces derniers temps. Pour répondre à cette problématique, **une plateforme d'intermédiation est disponible pour tous les adhérents.** Une aide et une écoute appréciable pour celles et ceux qui ressentiraient le besoin de parler, mais aussi d'obtenir des conseils sur des thématiques telles que le logement et le budget.

Vous l'avez compris, la mutuelle communale ne sert pas uniquement à rembourser vos soins. Elle englobe les problématiques de santé dans leur entièreté !

+ Pour en savoir plus



ERBM - UN PROJET POUR UN AVENIR MEILLEUR !

A Harnes comme sur l'ensemble du Bassin Minier, nos anciens «Corons» témoignent de notre histoire riche et du passé de notre région. Ce patrimoine, reconnu par l'UNESCO bénéficie depuis quelques années du soutien de l'État, du Conseil Départemental, de la CALL, des bailleurs sociaux et de la ville de Harnes au titre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

Outre les moyens financiers, ce sont l'ensemble des partenaires qui mobilisent leurs moyens humains et techniques pour rénover des quartiers afin d'offrir aux habitants une meilleure qualité de vie, en réhabilitant et en améliorant le confort des logements, en diminuant ainsi les factures d'énergies. Ce vaste programme de rénovation, outre les nombreux chantiers de travaux qu'il propose aux entreprises locales pour de nombreuses années à venir, soutient également l'emploi local. En incluant dans les marchés de rénovation auxquels doivent répondre ces mêmes entreprises des clauses d'insertion, l'ERBM contribue ainsi à favoriser le retour à l'emploi, le premier emploi ou la formation des demandeurs d'emplois locaux !

En lien avec la maison de l'emploi Hénin-Carvin, le Département et l'ensemble des acteurs, a été proposée l'action «Bâissez votre emploi». Chaque entreprise pourra permettre aux candidats retenus de se familiariser avec les métiers du second œuvre du bâtiment. A ce jour, ce sont plus de 240 personnes, souvent en situation de précarité ou d'exclusion, qui ont déjà pu bénéficier de cette expérience et renouer avec l'emploi, bénéficier d'une formation dans le secteur du bâtiment...

ERBM doit se poursuivre encore pendant 10 ans sur l'ensemble du Bassin Minier! Gageons que cette belle histoire puisse conjuguer la mise en valeur de notre belle région, le bien-être de nos habitants et offrir un avenir meilleur aux candidats qui se lanceront dans cette belle aventure !



ACCOMPAGNER NOS AÎNÉS AU MAINTIEN À DOMICILE !



Nous vous en avons parlé il y a quelques mois. Face au vieillissement de la population, la Municipalité a adhéré au projet de l'association «Cluster Senior», ayant pour principal objectif le maintien de nos aînés à domicile.

Le «cluster senior», c'est une équipe technique qui réalise un diagnostic approfondi au sein des logements. Elle prodigue ainsi des conseils d'aménagement et informe les habitants sur les aides financières possibles. Bien plus encore, elle dispose d'un réseau d'entreprises spécialisées membres et labellisées du Cluster, et assure elle-même le suivi des travaux.

Le «cluster senior» a déjà touché de nombreux foyers concernés sur notre commune. Nous remercions celles et ceux qui ont répondu favorablement à cette démarche qui fait aussi avancer le vivre ensemble et progresser le bien-être de nos séniors !

Et parce qu'il est parfois difficile d'imaginer le rendu final, un projet d'aménagement de logement adapté témoin, en lien avec le bailleur «Maisons et Cités», est en cours sur Harnes ; il permettra à terme de découvrir un logement adapté, modernisé et facilitant la vie au quotidien !

Vous avez plus de 65 ans et êtes propriétaire de votre logement ? Vous souhaitez bénéficier de conseils gratuits sur les solutions d'adaptation de votre domicile et sur les aides financières possibles, ceci sans engagement de votre part ? Contactez l'association «Cluster Senior» au 07 85 81 99 12.

PERMANENCES DES ÉLUS



Philippe Duquesnoy
Maire de harnes, vice-président à la CALL

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie



Annick BOS-WITKOWSKI
Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS



Joachim GUFFROY
Développement sportif, culturel et associatif

Sur rendez-vous, en Mairie



Jean-Pierre HAINAUT
Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*



Valérie PUSZKAREK
Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie



Corinne TATÉ
Développement durable et économique

Le jeudi, de 9h à 12h, en Mairie



Dominique MOREL
Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie



Fabrice GRUNERT
Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

ELECTIONS - TRANSFERT DE BUREAUX DE VOTES

Compte tenu du contexte sanitaire et de la tenue les mêmes jours des élections départementales et régionales, les 20 et 27 juin prochains, la Municipalité a été dans l'obligation de transférer certains bureaux de votes.

BUREAU N°	ANCIEN BUREAU	NOUVEAU BUREAU
1	LANGEVIN	Salle KRASKA Complexe Sportif A. Bigotte Avenue des Saules
7	BELLA MANDEL	Salle d'évolution dans l'Ecole Barbusse Avenue Henri Barbusse
9	C.C.A.S	Complexe Sportif Alain Mimoun Chemin de la 2 ^{ème} voie

EXPRESSIONS POLITIQUES

Les Harnésiens le savent, l'Education figure parmi les priorités de l'équipe Municipale depuis 2008 !

Nous n'avons cessé d'accompagner, par une politique innovante et ambitieuse, tous ceux qui s'impliquent chaque jour au bénéfice des élèves.

Dans cette période très particulière de pandémie, où chaque jour chacun donne le meilleur de soi-même pour notre jeunesse ; aux enseignants, aux éducateurs, aux agents de la ville, nous souhaitons exprimer l'estime que nous avons pour leur travail, pour leur dévouement et plus largement pour tout ce qu'ils incarnent.

Ils exercent une mission - et même la plus noble qui soit : celle d'accompagner et de seconder nos enfants et nos jeunes sur les chemins du savoir, de la culture, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté... avec aussi ce rôle décisif de l'éducation - au-delà même de l'acquisition des savoirs - qui est de mettre à la disposition de chaque individu les moyens, le désir et la capacité de faire ses propres choix, tout au long de son existence.

Sur les questions de l'éducation, l'équipe municipale se sent totalement, et même prioritairement investie.

Évidemment au niveau qui est le sien : celui d'une commune.

Mais c'est un niveau tout à fait essentiel... car c'est celui qui se situe au plus près des questions du réel et du quotidien à travers lesquelles vit l'école.

Pour nous, l'éducation doit être le souci de la communauté tout entière et c'est comme cela que nous envisageons l'action municipale.

C'est dans ce sens que nous travaillons, avec les équipes éducatives, de manière très étroite, pour défendre l'école de la République dans ses missions et ses valeurs, pour soutenir les enseignants, pour agir avec les parents et leurs associations, avec l'ensemble des intéressés.

C'est le sens de notre engagement, pour offrir à nos enfants les conditions optimales de leur épanouissement.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Depuis quelques jours peuvent rouvrir les terrasses de cafés et restaurants, les commerces ainsi que les musées et les cinémas, à qui nous souhaitons une très bonne reprise.

Ces derniers ont énormément souffert depuis plus d'un an ; charge à chacun d'entre nous de les soutenir maintenant

qu'ils peuvent à nouveau exercer !

Pour rappel, à Harnes, le Maire Philippe Duquesnoy, ainsi que la majorité socialo-communiste au conseil municipal, ont refusé à 2 reprises notre proposition de création d'un fonds de soutien aux commerçants et artisans Harnésiens !

Rassemblement pour Harnes

Chaque jour, nous pouvons constater des appels scandaleux à la HAINE et au REJET de l'autre, pour des questions de handicap, d'opinion, d'orientation sexuelle, de religion, de couleur de peau,... ACCEPTONS NOS DIFFERENCES dans le strict respect des Lois de la République !

Harnes, construisons le changement !

ETAT CIVIL

Naissances : Yanis SAID, né le 19 avril - Axel DESTAEBEL, né le 23 avril - Charly DUEZ HOURIEZ, né le 27 avril - Lilian THIEBAUT, né le 5 mai - Livio COCHEZ, né le 6 mai - Cataléya DEROCH, née le 6 mai

Décès : Michel DEROO, 72 ans - Solange HUYGHE veuve de Jean DACHEVILLE, 88 ans - Catherine MEY, 61 ans - Mohammed HACHMI, 88 ans - Patrick DEMOULIN, 66 ans - Joseph PERZ, 84 ans - Aniéla WYSZYNSKI veuve KRZYZOSIAK, 95 ans - Daniel DEREGNAUCOURT - Marie-Louise GRATTEPANCHE veuve JEDRZEJCZAK, 94 ans - Nordina AÏT HASSOUNE, 26 ans - Stéphane RAJSKI, 80 ans - Madeleine ALLOUCHERIE veuve WIERSCHKE, 98 ans - Edmond TWOROWSKI, 88 ans - René COPPENS, 88 ans

Mariages : Samedi 22 mai : Caroline TILLOY et Thomas GUMIENNY - Natacha COUPE et Badr TAHRI - Cathy HAUSPIE et Joël STRAPPE - Vendredi 28 mai : Ludivine COUSAERT et Julien COUTTENIER - Samedi 29 mai : Séverine GENGEMBRE et Laurent LEWANDOWSKI - Tiffany BERQUER et Emmanuel HURBAIN - Mathilde MATYASZCZYK et Romain LENFANT

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle.** Pour prendre RDV, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

TOURNÉE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

Les propriétaires fonciers sont informés que Mr Duval Arnaud, Géomètre du Cadastre, sera de passage sur la commune du 20 février 2021 au 31 janvier 2022, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

VERS UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ PLUS SÛRE

Plus solide et surtout offrant une meilleure sécurité des données, la nouvelle carte nationale d'identité électronique remplacera peu à peu les anciennes cartes.

Vous possédez encore une ancienne carte d'identité ? Pas de panique. Elle sera toujours valable, en Europe, après le lancement de la nouvelle carte le 2 août 2021. Pour le moment, la nouvelle carte électronique est déployée par zones géographiques. Les Hauts-de-France ont basculé vers la nouvelle version le 17 mai 2021.

Pour résumer :



- Je garde mon ancienne carte jusque sa date d'expiration (si votre précédente carte a été délivrée entre 2005 et 2013, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée).
- Si je dois faire une carte d'identité (en raison de l'expiration de la date ou en raison d'une première acquisition), j'obtiendrai une carte électronique SI ma demande est réalisée après le 17 mai.
- Après le 2 août, toutes les cartes d'identité délivrées seront des cartes électroniques à puce.
- Après août 2031, toutes les CNI en circulation en France seront électroniques.

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03.21.79.42.79.

IL Y A 80 ANS, LA GRÈVE HÉROÏQUE DES MINEURS «DU PAIN, DU SAVON» ET «PAS DE CARBON POUR LES BOCHES»



«La marche aux Grands bureaux à Billy Montigny» oeuvre en céramique (E.WECH)

En 1941, Harnes et le Bassin minier se trouvaient sous la férule directe de l'armée Allemande du secteur de Bruxelles. Une raison évidente : le charbon valait de l'or pour l'occupant, ses transports et ses usines d'armement... Ainsi, les mineurs étaient pressurés à qui mieux mieux, travaillant davantage sans profiter du système de ravitaillement français. Les épouses, pour leur part, ne parvenaient plus à faire bouillir tant la marmite de la cuisine que le baquet où se lavait leur mari et, au fond, le briquet se faisait bien léger.

Les femmes au «charbon»

Après un accident à la fosse «Dahomey» des mines de Dourges, en septembre 1940, lequel commença à mettre le feu aux poudres, la grève y fut décidée fin mai 1941, notamment sous l'impulsion du militant communiste Michel Brûlé. Le «ras-le-bol» se révélait général car, quatre à cinq jours plus tard, tout le Bassin minier mettait bas... les pics. Le 7 juin, on comptait non moins de 100 000 mineurs dans le mouvement.

Il faut dire que les femmes s'étaient elles aussi emparées des revendications. Esther Brun, qui vivait à Harnes, l'une des instigatrices, avec Emilienne Mopty, du mouvement en version féminine, racontait : «Dans les maisons, il n'y avait pas d'argent et les armoires étaient vides». Afin de réunir un maximum de femmes pour une manifestation, Esther et ses amies utilisèrent sciemment la rumeur, prétendant qu'un camion de patates devait arriver sur la Grand'place.

Avec les Amis du Vieil Harnes

«Évidemment, il n'est jamais arrivé et la colère montait chez les femmes» qui prirent, le 4 juin, le chemin de Billy-Montigny et des «Grands bureaux» avec, pour slogans, «Du pain, du beurre, du savon» ou encore, plus politiquement, «Pas de carbon pour les boches».

Les gendarmes français leur barrèrent alors le passage «mais», continue Esther Brun, «si l'une était attrapée, une dizaine d'autres sautait sur les gendarmes», ainsi que sur les Allemands venus à la rescousse baïonnette au canon. Il y eut des coups de feu et des arrestations.

Une terrible répression

L'occupant, qui s'était contenté au départ d'opérations de police pour disperser les groupes de grévistes et de la garde de fosses, prit conscience du danger de ces mouvements et lança, assisté par la police française et les directions des houillères, du 6 juin à septembre, une répression implacable : des porions furent déclassés, des mineurs du jour furent «punis» au fond et beaucoup d'autres arrêtés. 244 mineurs du Bassin minier, dont 14 Harnésiens, furent emprisonnés en Belgique puis déportés en Allemagne, via le tristement célèbre «train des mineurs», le 13 juin 1941. D'autres, cachés dans un premier temps, furent fusillés plus tard. Nombre de déportés ne revinrent jamais.

Étant donné les circonstances, la grève prit fin mais pas l'action pour ces héros du plus grand mouvement ouvrier d'Europe contre les nazis. Cependant, durant le reste du conflit, beaucoup de mineurs furent en première ligne pour les sabotages, freinant la production et combattant l'occupant à leur façon tandis que d'autres prenaient les armes. Ce fut «leur guerre» sous terre...



« RÉAPPROPRIEZ-VOUS L'ESSENTIEL ! »



Accès interdit à tous les véhicules à moteur
Confiscation du véhicule et sanction
pouvant aller jusqu'à 1 500€.